

Propositions individuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1901)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-240513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans la mémoire aussi facilement que les caractères typographiques.

M. Charvoz voudrait aussi un vocabulaire imprimé, mais pas le Pautex, dont il n'approuve pas le groupement des mots.

Mise aux voix, l'introduction d'un recueil de mots est demandée à l'unanimité.

La suite de la discussion est remise à la prochaine séance.

4° Propositions individuelles.

M^{me} Ballet rapporte au nom de la commission chargée d'examiner le travail de M^{lle} Métral sur les examens.

Deux personnes seulement ont assisté à la séance de la commission : l'auteur du travail et M^{me} Ballet. Nos deux collègues saisissent cette occasion pour faire remarquer que la nomination d'une commission n'est pas toujours un moyen pratique d'achever l'étude d'une question. Chacun ayant ses occupations diverses et nombreuses, il est difficile de trouver un jour et une heure convenant à tous les membres d'une commission. Nos assemblées sont généralement assez bien composées pour permettre d'aboutir à des conclusions; si une séance ne suffit pas, on peut renvoyer à la suivante la fin de la discussion.

Revenant à la question soumise à la commission, M^{me} Ballet constate que beaucoup de maîtres et de maîtresses tiennent aux examens pour eux et pour leurs élèves. Pour les jeunes fonctionnaires, c'est un moyen de se rendre compte des résultats obtenus; pour d'autres, c'est parfois un stimulant nécessaire. Le mal est qu'on est tenté de travailler pour l'examen et par suite de négliger le développement général et l'éducation, cette partie si importante de la tâche de l'école primaire. L'idéal serait d'avoir un nombre d'inspecteurs et d'inspectrices suffisant pour permettre davantage de liberté quant au nombre et à l'époque des examens.

M^{me} Ballet conclut en déclarant qu'elle souscrit aux conclusions de M^{lle} Métral.

La prochaine assemblée est fixée au 26 courant. M^{me} Ballet annonce que la commission de couture sera prête à rapporter.

La séance est levée à 5 h.

Le Bulletinier, GROSGURIN, LOUIS.
(D'après les notes de M. CHARLES PESSON).